

---

Ce document décrit le processus de sélection, les critères d'admissibilité et les exigences du dossier de candidature pour le concours interne du Département de médecine familiale (DMF).

---

## 1. Introduction

Le DMF est admissible à la nomination d'une chaire de recherche clinique junior, sous réserve de l'engagement du département à fournir les fonds de contrepartie requis. Afin d'assurer un processus de sélection équitable et transparent, le département organisera un concours interne afin d'identifier le(la) candidat(e) le(la) plus qualifié(e). Le(la) candidat(e) retenu(e) devra ensuite soumettre une demande complète via le portail électronique de la Faculté de médecine, conformément au [mandat 2025-2030 des Chaires de recherche clinique de la Faculté de médecine](#).

---

## 2. Critères d'admissibilité

Les candidat(e)s doivent :

- Être membre du corps professoral du DMF au rang de professeur(e) adjoint(e) ou à un rang supérieur.
  - Démontrer de solides antécédents en matière de recherche clinique et le potentiel de contributions significatives.
  - Aligner leur programme de recherche sur les domaines prioritaires définis par la Faculté de médecine et les instituts de recherche affiliés.
  - S'engager à satisfaire les exigences de la chaire de recherche clinique, y compris les attentes du département.
- 

## 3. Exigences du dossier de candidature

Les candidat(e)s doivent soumettre les documents suivants en **format PDF** au plus tard le **31 mars 2025** au Directeur de la recherche et de l'innovation, M. Douglas Archibald ([darchibald@bruyere.org](mailto:darchibald@bruyere.org)) :

1. **Page de couverture (Nom\_Prénom\_PageCouverture)**
  - Titre proposé de la chaire de recherche (75 caractères)
  - Résumé (120 mots)
  - Domaine de recherche (*Cocher une option : Clinique, Translationnelle, AQ, Éducation*)
  - Domaine(s) de recherche prioritaire(s)
  - Institut et hôpital de recherche primaire
  - Département et division Clinique
  - Informations sur les autres chaires occupées (le cas échéant)
  - Décrire comment l'IA générative a été utilisée dans la préparation des documents
2. **Bio Sketch des IRSC (Nom\_Prénom\_BioSketch)**
  - Format conforme aux exigences des **IRSC**

3. **Proposition de recherche (Nom\_Prénom\_Proposition)** – [Veillez télécharger ce modèle pour vos documents.](#)
    - Longueur maximale : 3000 mots (Les références n'ont pas de limite)
    - Sections obligatoires :
      - Résumé analytique
      - Proposition de recherche
      - Méthodes
      - Engagement (y compris SPOR)
      - Communication des résultats
      - Développement des personnes hautement qualifiées (PHQ)
      - Environnement de recherche (*ressources du département / de l'institut permettant la réussite du projet*)
      - Équité, diversité, inclusion et accessibilité (EDIA) et Analyse selon le sexe et le genre (SGBA+)
  4. **Certificat de participation [IDEAS](#) (Nom\_Prénom\_IDEAS).**
    - À noter : Le fait de compléter les [trois modules SGBA+ des IRSC](#) équivaut à assister à une seule session IDEAS de la Fdm.
  5. **Lettres de soutien de l'Institut de Recherche (IR) (Nom\_Prénom\_LdSdeIR)**
    - De la part de l'IR, s'engageant à un soutien de 5 ans, conformément au niveau de la chaire.
- 

## 4. Processus de sélection interne

### 4.1 Date limite de soumission

Toutes les candidatures doivent être soumises au Directeur de la recherche et de l'innovation, M. Douglas Archibald, à l'adresse [darchibald@bruyere.org](mailto:darchibald@bruyere.org), au plus tard le **31 mars 2025 à 23h59 (HE)**. Aucune soumission tardive ne sera acceptée.

### 4.2 Comité d'évaluation

Les candidatures seront examinées lors de la réunion du **Comité exécutif de la recherche (REC)** le **3 avril 2025**. Le comité évaluera les candidatures sur la base des éléments suivants :

- Excellence globale de la proposition
- Évaluation de l'impact sur la santé et/ou les soins aux patients (au niveau local, national ou international)
- Méthodes et faisabilité
- Durabilité du programme de recherche
- Prise en compte des principes IDEAS (y compris SGBA+ le cas échéant) tout au long du projet
- Engagement des patients et des partenaires, le cas échéant
- Développement du PHQ
- Évaluation du soutien du département et de l'institut de recherche pour atteindre les objectifs
- Réalisations antérieures du candidat(e) par rapport au type de chaire
- Pertinence du projet par rapport aux priorités stratégiques

### 4.3 Décision de sélection

Le(la) candidat(e) le(la) mieux classé(e) sera recommandé(e) à l'**Équipe de direction (SLT)** pour approbation en tant que nommé(e) du département pour **la chaire de recherche clinique**

**junior.** Une fois sélectionné(e), le(la) candidat(e) sera officiellement notifié(e) et recevra une **lettre de soutien de la Chaire du DMF**, confirmant l'engagement du département à fournir les fonds de contrepartie. Le(la) candidat(e) retenu(e) devra ensuite finaliser et soumettre sa candidature via le [Portail de soumission des Chaires de recherche clinique de la Faculté de médecine](#) par le 14 avril, 2025.

---

## **5. Étapes suivantes pour le(la) candidat(e) retenu(e)**

Le(la) candidat(e) sélectionné(e) devra :

- Téléverser sa candidature complète, incluant les documents requis, sur le [Portail de soumission des Chaires de recherche clinique de la Faculté de médecine](#) avant le **14 avril 2025**.
  - Fournir une preuve de participation à un [atelier IDEAS](#) ou aux [trois modules SGBA+ des IRSC](#).
  - Soumettre **la lettre de soutien de la Chaire du DMF**.
  - Soumettre la/les **lettres de soutien de l'Institut de Recherche**.
- 

## **6. Coordonnées**

Pour toute question relative au processus de soumission, veuillez contacter :

M. Douglas Archibald

Directeur de la recherche et de l'innovation, Département de médecine familiale

Courriel : [darchibald@bruyere.org](mailto:darchibald@bruyere.org)